

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE ELECTRICIEN



Public concerné : Elèves sortants de 3^{ème}



Le lycée participe à la procédure AFFELNET

Objectifs : le titulaire du CAP Electricien intervient dans les secteurs du bâtiment (résidentiel, industriel, tertiaire), de l'industrie, de l'agriculture des services et des infrastructures.

Il met en œuvre et intervient sur les installations électriques et sur les réseaux de communications des domaines de la production, du transport, de la distribution, de la transformation et de la maîtrise de l'énergie électrique.

Contenu des enseignements :

Au Lycée

Sciences et Techniques Industrielles.....	14,5h	Arts Appliqués	1h
Mathématiques et Sciences		Education Physique et Sportive	2,5h
Physiques.....	3h	Chef d'œuvre.....	3h
Prévention Santé Environnement	1,5h	Consolidation et Accompagnement	
Français- Hist. Géo – E.M.C	3,5h	Personnalisé.....	3,5h
Langue Vivante.....	1,5h		

Diplôme de l'Education Nationale de Niveau V

Durée : 2 ans

Formation en Entreprise : 14 semaines sur les 2 ans

Les Débouchés après le CAP :

Poursuite des Etudes au LPP St Henri :

- Bac Professionnel MELEC
(Métiers de l'Electrotechnique et de ses Environnements Connectés).
- Bac Professionnel SN (Systèmes Numériques)
- CAP PAR (Peintre-Applicateur de Revêtements).

Ou l'Insertion professionnelle :

- Emplois du Secteur Public : Concours de Recrutement.
- Emplois du Secteur Privé : Entreprise Artisanale, Industrie, Services d'entretien.